

## Compte rendu d'une visite d'exposition

L'exposition CAPITAL(E) organisée dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville de Paris se présente comme une rétrospective de l'art urbain depuis les années 1970 : « Pour la première fois, la Ville de Paris consacre une exposition inédite de l'art urbain pour mettre en lumière ce mouvement artistique qui, jour après jour, s'empare un peu plus des rues de Paris pour notre plus grand bonheur (...) »<sup>1</sup>.

Le dossier de presse de cette exposition présente les 70 artistes exposés et ceux ayant accepté de faire des œuvres *in situ* « un panorama riche et pointu de ce mouvement »<sup>2</sup>. Il semble assez paradoxal que l'Hôtel de ville de Paris accueille en son sein un art que les pouvoirs publics ont combattu pendant de longues décennies. Ce choix de programmation culturelle illustre, sans doute, la reconnaissance depuis la fin des années 90 de cette expression artistique populaire, et pourtant illégale jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, par les élites adeptes des galeries et des musées.

Parisienne depuis toujours, j'ai grandi dans ces espaces urbains animés par cet art urbain. Curieuse de voir comment des œuvres de « vandales »<sup>3</sup> sont exposées sur cimaises dans des salons dorés, je me rends à l'Hôtel de Ville.

Le commissariat de l'exposition a été confié à 4 personnes aux profils très différents et complémentaires que l'art urbain relie : Madga Danysz (galeriste et experte reconnue de l'art urbain), Elise Herszkowicz (directrice de l'Art Azoï et directrice artistique), Nicolas Laugero Lasserre (directeur de l'ICART —école du management de la culture et du marché de l'art— et spécialiste de l'art urbain), et Marko 93 (artiste qui adopte le graffiti comme moyen d'expression depuis la fin des années 80). Ils ont choisi de nous présenter l'histoire de l'art urbain à Paris chronologiquement à travers 3 grandes sections :

- Des années 1960 aux années 1980, l'art urbain essaime dans Paris.
- Pochoirs, graffitis... Les années 1990 marquent l'essor du mouvement.
- Dans les années 2000, l'art urbain s'expose.

DU Delphine Lévy  
2022-2023

Ce choix, assez classique, permet de présenter au plus grand nombre la naissance et les évolutions de cet art cosmopolite sans cesse en mouvement et renouvellement se nourrissant des évolutions sociétales et culturelles. Ce parti pris, destiné à favoriser une large accessibilité, est renforcé par la gratuité de l'exposition.

La première section commence en haut d'un escalier. Nous débouchons sur un couloir assez étroit. Les cimaises, tantôt blanches tantôt graffées, présentent aux visiteurs un accrochage assez aéré d'œuvres photographiées des pionniers de ce que nous appellerons bien plus tard l'art urbain. Je découvre des œuvres d'Ernest Pignon-Ernest, de Jacques Villeglé ou bien encore les premières silhouettes fantomatiques de Zoltykamien.



Les textes, d'une police très lisible, sont assez pédagogiques et expliquent les différentes techniques. Les cartels (certains diront qu'ils sont positionnés trop bas et composés dans une police trop petite) sont bien documentés et éclairent les visiteurs sur l'artiste et l'œuvre malgré un éclairage insatisfaisant par moment.

L'exposition de ces photographies documentaires permet aux visiteurs de voir des œuvres éphémères aujourd'hui disparues.

Le choix scénographique d'accrocher ces photographies de taille réduite sur des cimaises, comme vous pouvez le constater sur les photographies ci-dessus, ne permet malheureusement pas de mesurer l'impact de ces œuvres sur le paysage urbain et les riverains.

L'absence des messages et slogans politiques des années 68-70 est dommageable et appauvrit la portée de ces œuvres dans un contexte social et politique très particulier. La rue a, dans ces années comme dans les siècles précédents, joué un rôle majeur dans les contestations sociales et politiques.

L'exposition se poursuit par les techniques du pochoir et du graffiti illustrées par des créations de Capitain Fluo, Bleck Le Rat, Jef Aérosol ou encore Miss. Tic.

Les années 80 sont un tournant dans l'art urbain. Cette expression artistique connaît un essor considérable. La capitale se couvre de graffitis.

Ces nouvelles techniques accompagnent une autre révolution culturelle qui a lieu dans la musique avec le Hip Hop et la breakdance. Ce lien entre le milieu musical « underground » puis avec la musique « urbaine » et l'art urbain est très bien expliqué par la présentation de flyer et d'affiches de concert réalisés par des graffeurs.

Les photographies des années 80-90 nous plongent dans le paysage urbain de Paris avec des palissades, des murs, de la signalétique et des métros graffés.



Face à l'ampleur du phénomène, les autorités répriment ces « vandales qui dénaturent les rues »<sup>4</sup>. L'exposition aborde très peu la répression de ces artistes alors considérés comme des voyous dégradants la ville et les lieux publics, ce qui est regrettable.

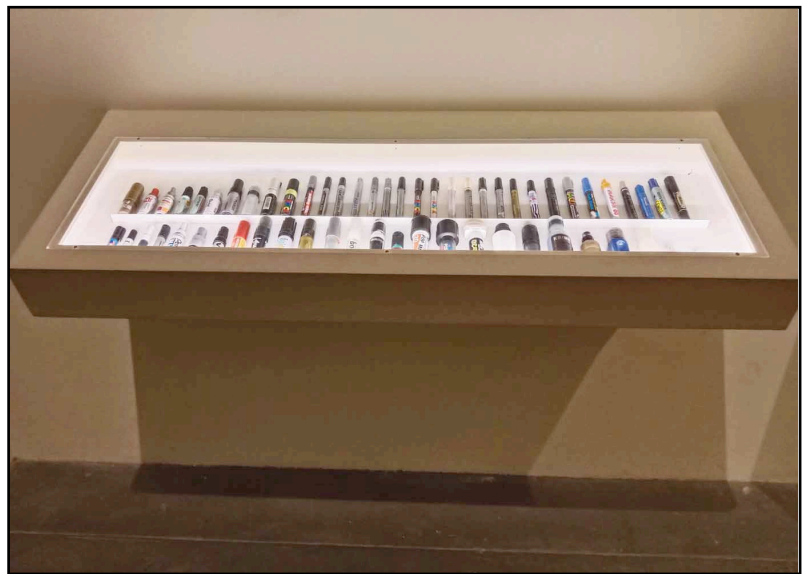
Les artistes sont chassés, arrêtés et leurs œuvres détruites. (Miss. Tic fut arrêtée en 1997 pour « détérioration d'un bien appartenant à autrui par des inscriptions, des signes et des dessins sans autorisation préalable sur les façades, véhicules, voie

DU Delphine Lévy  
2022-2023

publique et mobilier urbain... ». La cour d'appel la condamne en 2000 à verser 22 000 frs d'amendes).

Malgré cette omission, la scénographie fait un joli clin d'œil aux graffeurs en exposant, sur des étagères, des bombes et des masques et, dans une vitrine table, les marqueurs-outils de leur art.

Ces aménagements scénographiques font écho aux expositions « beaux-arts », comme celle consacrée à Sam Szafran à l'Orangerie où des pastels et pigments étaient exposés. Les marqueurs sont présentés avec le même soin qu'une technique graphique « noble ».



Dans l'escalier menant à la dernière section, certains acteurs de l'art urbain ont accepté de faire des créations *in situ* sur des cimaises. Cette initiative plonge, enfin (!), les visiteurs dans l'art urbain « grandeur nature ». Cet art prend toute sa mesure. Le contraste entre les marbres de l'Hôtel de Ville et ces œuvres est assez cocasse.



Dans les années 2000, l'art urbain est enfin reconnu et considéré en tant que courant artistique par les différentes institutions, résultat d'un long combat mené par différents acteurs du monde de l'art mais aussi des figures politiques comme J. Lang. Il ne s'agit plus seulement de mettre en exergue certains artistes comme le fut, par exemple, à la fin des années 80 Keith Haring qui a travaillé sur l'une des tours de l'hôpital Necker, mais de soutenir l'ensemble des acteurs de l'art urbain. Les expositions se multiplient, des institutions achètent des œuvres. L'art des « vandales »<sup>5</sup> est présent dans les salles de vente et les FRAC.

Des écrans vidéos ponctuent cette dernière section. Ils permettent de montrer le processus de création. Le rythme des montages traduit bien cette technique artistique qui devait être, à l'origine, rapide pour éviter les forces de l'ordre ou les insultes des riverains. Il est regrettable que les écrans soient de petite taille car cela rend difficile l'accès aux vidéos en cas de forte affluence. L'absence d'assise devant ces écrans est dommageable mais évite les stagnations dans le parcours.

Certains artistes, emblématiques de l'art urbain du XXI<sup>e</sup> siècle, sont évidemment présents. Mais une fois de plus, le choix de présenter des reproductions photographiques des œuvres parisiennes de Banksy, par exemple, ne permettent pas de mesurer leur impact sur le paysage urbain et réduit l'œuvre de Banksy à de simples pochoirs.



Cette exposition documentaire nous plonge dans l'histoire de l'art urbain des années 60 à nos jours tâchant de montrer la diversité et la pluralité des productions. De taille moyenne, elle accueille un public varié. La présence d'une médiation bien lisible, de vitrines montrant les carnets de croquis des graffeurs ou leurs outils, les œuvres produites *in situ* complètent bien ce panel de photographies et de documents d'archive.

Cependant, il ne s'agit pas d'une exposition d'œuvres d'art comme nous aurions pu nous y attendre. Mais peut-être est-il impossible, de par leur nature même, d'exposer ces œuvres dans des espaces clos car, comme l'explique INVADER, l'art urbain est intimement lié aux contextes : « j'essaye toujours de m'adapter à l'architecture, à la taille, à la texture puis à la couleur des lieux que j'investis. »<sup>6</sup>. Il ajoute « la démarche d'aller dans une galerie ou dans un musée est en soi une barrière alors que découvrir des œuvres dans la rue en se baladant est naturel pour tous. »<sup>7</sup>

La décontextualisations des œuvres d'art est un éternel débat et un fait depuis la naissance des collections particulières puis des musées. L'exposition d'œuvres comme des tableaux, des tapisseries ou du mobilier dans des institutions ne choquent plus. Mais le débat me semble tout autre pour ces œuvres d'art « contemporain ». Le support de l'art urbain est la Ville, ses murs, ses palissades, ses rideaux de fers, son mobilier urbain....

L'art urbain peut-il exister sans son contexte comme la tapisserie de la *Dame à la Licorne* au musée Cluny ?

Les caractéristiques multiformes de l'art urbain nous offrent un autre regard sur la ville. Peut-être faut-il, comme le suggère le collectif le M.U.R., que la rue soit reconnue comme un espace légitime pour présenter ces œuvres art<sup>8</sup> et /ou inventer des espaces spécifiques pour les exposer ?

DU Delphine Lévy  
2022-2023

Notes :

1. Anne Hidalgo, Maire de Paris, in *CAPITAL(E), 60 ans d'art urbain à Paris*, éditions Alternatives, 2022, édito page 5.
2. Dossier de presse « CAPITAL(E)-60 ans d'art urbain à Paris », page 5.
- 3-4-5. O.Granoux, « "Capitale(s), 60 ans d'art urbain à Paris", le street art célébré à l'Hôtel de ville », article paru le 16/11/2022 sur le site de Télérama / rubrique Sortir.  
<https://www.telerama.fr/sortir/capitale-s-60-ans-d-art-urbain-a-paris-le-street-art-celebre-a-l-hotel-de-ville-7012989.php>
6. *CAPITAL(E), 60 ans d'art urbain à Paris*, éditions Alternatives, 2022, pages 142-143.
7. « Etude nationale sur l'art urbain », 2019, ministère de la Culture, page 94.
- 8 « Etude nationale sur l'art urbain », 2019, ministère de la Culture, page 94.